



70
FR

FACTS

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Jeunes travailleurs — Faits et chiffres Exposition aux risques et effets sur la santé

Ce texte résume un rapport de l'Observatoire européen des risques⁽¹⁾ qui présente la sécurité et la santé au travail comme liées à un risque, à un secteur ou à un groupe spécifique de travailleurs. Il fait partie d'un projet plus vaste, dont l'objectif est l'identification précoce des tendances et des risques qui apparaissent au travail, pour pouvoir contribuer à mieux cibler les ressources et permettre des interventions plus efficaces et opportunes.

Les études existantes qui examinent les risques professionnels auxquels sont confrontés les jeunes rencontrent certains problèmes méthodologiques⁽²⁾. Il se peut que les cas ne soient pas tous signalés parce que les jeunes ne connaissent pas la procédure de compte rendu et hésitent à signaler les dangers et les risques. Des statistiques ventilées par âge au niveau de l'Union européenne (UE) et des données spécifiques sur l'exposition des jeunes travailleurs⁽³⁾ à certains dangers sont également difficiles à obtenir, particulièrement en ce qui concerne les secteurs et les emplois qu'ils occupent le plus. C'est le cas en particulier dans les secteurs des services, du tourisme et du commerce de détail. Il y a également un certain nombre de facteurs déconcertants. Par exemple, les plus grands pourcentages de travailleurs exposés au bruit concernent ceux qui travaillent dans la construction, l'industrie, l'agriculture et le transport, alors que les nombres absolus les plus élevés concernent les travailleurs du secteur tertiaire (ventes, services personnels, éducation, santé et action sociale).

C'est pourquoi ce rapport utilise des données non comparables, des exemples d'un seul État membre, des études uniques et des études provenant d'autres données officielles nationales pour remplir les trous et montrer une partie de la complexité de la situation de l'exposition aux risques des jeunes travailleurs.

Exposition aux risques

Les sources européennes et certaines sources nationales suggèrent que les jeunes travailleurs sont plus exposés aux facteurs de travail physique suivants: le bruit, les vibrations, la chaleur et le froid, et la manipulation de substances dangereuses.

Les jeunes qui travaillent dans les hôtels et les restaurants ou dans la construction sont spécialement exposés à de fortes nuisances sonores. Les jeunes travailleurs sont également particulièrement susceptibles de souffrir d'un choc acoustique parce qu'ils forment une grande part des employés des centres d'appels.



© Inspection centrale du travail, ministère de l'économie et du travail, Autriche

L'exposition à la chaleur est fréquente dans des fonctions exercées à l'extérieur (agriculture ou construction), dans l'industrie et dans les hôtels et restaurants.

Les substances dangereuses se retrouvent dans différents lieux de travail où des jeunes occupent un poste: il s'agit des produits chimiques de l'agriculture et de la construction, des produits de nettoyage, de l'essence, des solvants et des produits de coiffure.

D'après les résultats d'enquêtes de l'UE et de sources nationales, les facteurs relatifs aux travaux physiquement lourds (comme le travail dans des positions inconfortables, la manipulation de charges lourdes et le travail répétitif) semblent être plus fréquents parmi les jeunes travailleurs que pour la population active moyenne. Par conséquent, les jeunes travailleurs ont un risque considérable de développer des troubles musculo-squelettiques (y compris des lombalgies). Les enquêtes suggèrent également que les jeunes travailleurs semblent moins informés à propos des risques professionnels.

Comme le rythme de la vie et du travail continue à s'accélérer dans notre monde, les jeunes doivent de plus respecter des délais serrés et une cadence très élevée. Et, même si les enquêtes suggèrent qu'ils travaillent moins longtemps que la population active moyenne, les jeunes travaillent plus souvent par équipes et ont des heures de travail plus irrégulières.

Les jeunes travailleurs sont également plus susceptibles de se plaindre d'être l'objet d'un intérêt sexuel non recherché. Les jeunes femmes qui ont un travail précaire dans les hôtels et l'industrie du service sont souvent plus susceptibles d'être victimes de harcèlement sexuel.

Effets sur la santé

Accidents non mortels

Les données nationales et européennes suggèrent que les jeunes travailleurs ont plus de risques d'avoir un accident du travail. Néanmoins, les taux d'accidents et leurs origines varient beaucoup entre les différents secteurs et emplois. D'après les dernières données européennes⁽⁴⁾, le taux d'incidence des accidents du travail non mortels était de plus de 40 % supérieur pour les personnes âgées de 18 à 24 ans. Les jeunes de sexe masculin semblent spécialement constituer un groupe à risque pour la sécurité au travail.

Accidents mortels

Selon les chiffres de l'UE, les pourcentages totaux d'accidents mortels sont moins élevés pour les jeunes travailleurs. Ces résultats sont dans la lignée de ceux recensés dans le monde entier.

Cependant, les pourcentages d'accidents mortels pour les jeunes travailleurs peuvent être considérables dans certains secteurs. L'agriculture présente le plus

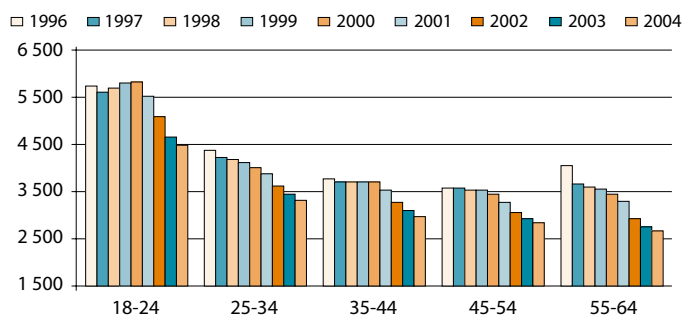
(1) <http://osha.europa.eu/publications/reports/7606507>.

(2) Breslin, F. C., Day, D., Tompa, E., Irvin, E., Bhattacharyya, S., Clarke, J., et Wang, A., *Systematic review of risk factors for work injury among youth*, Institute for Work and Health, Toronto, 2005.

(3) Jeunes travailleurs âgés de 15 à 24 ans.

(4) Statistiques européennes sur les accidents de travail (SEAT).

(5) Agriculture; industrie manufacturière; production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau; construction; commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques; hôtels et restaurants; transports et communications; activités financières; immobilier, location et services aux entreprises.



Taux d'incidence standardisé des accidents survenus entre 1996 et 2004 [plus de 3 jours d'arrêt de travail, par 100 000 travailleurs, dans les neuf secteurs principaux (6), SEAT]

grand taux d'incidence, suivie par la construction, les transports et les communications, puis par l'industrie manufacturière. La construction est le secteur qui connaît le plus grand nombre de décès parmi les jeunes travailleurs.

En outre, il est inquiétant que le nombre de décès occasionnés par des violences dans les commerces augmente également dans certains pays, débouchant sur un grand pourcentage d'accidents mortels pour les femmes dans ce secteur.

Maladies et problèmes de santé professionnels

Les jeunes travailleurs présentent moins de risques de développer des maladies professionnelles que les travailleurs plus âgés. Les maladies professionnelles ont souvent besoin d'une exposition cumulée et/ou d'une période de latence pour se développer et il se peut qu'elles ne soient pas identifiées à cause de la courte durée des contrats de travail.

Selon les statistiques européennes des maladies professionnelles (SEMP), les cinq maladies professionnelles les plus fréquentes parmi les travailleurs âgés de 15 à 35 ans sont les réactions allergiques, l'irritation de la peau, les problèmes pulmonaires, les maladies infectieuses et les troubles musculo-squelettiques. En 1999, parmi tous les problèmes de santé liés à des troubles pulmonaires, signalés par les malades eux-mêmes et entraînant une absence de plus de deux semaines, 86,5 % concernaient des jeunes travailleurs de moins de 25 ans. Sur l'ensemble des problèmes de santé liés au stress, à la dépression et à l'anxiété, signalés par les malades et entraînant une absence de plus de deux semaines, près de la moitié (48,9 %) concernaient des jeunes travailleurs de moins de 25 ans.

Bien que ces résultats ne montrent pas les chiffres précis pour les jeunes travailleurs, ils peuvent donner une indication. Par exemple, les dermatites, les troubles des membres supérieurs et le stress sont quelques-unes des causes prédominantes des maladies professionnelles dans le commerce.

Besoins en prévention et en recherche

Les causes possibles pour expliquer les taux d'accidents professionnels plus élevés et les problèmes de santé identifiés ci-dessus comprennent le manque d'expérience des jeunes travailleurs, leur immaturité physique et psychologique et leur faible



Communautés européennes, 2006

sensibilisation aux questions de santé et de sécurité. S'ajoute à cela le fait que les employeurs ne tiennent pas compte de ces facteurs pour fournir une formation, une supervision et des dispositifs de protection adéquats et pour placer les jeunes dans des situations de travail qui leur conviennent.

Les risques liés au travail auxquels sont soumis les jeunes travailleurs doivent être pris au sérieux. Nombre des facteurs de risques sont encore considérés comme inhérents à leur comportement risqué ou à la nature temporelle de leur implication dans le travail.

Des mesures ciblées spécifiques doivent être prises en ce qui concerne l'éducation, la formation ainsi que les pratiques quotidiennes sur le lieu de travail.



Certaines recherches soulignent également que les mesures de rééducation pourraient être moins ciblées sur les jeunes travailleurs et que les durées inférieures de rétablissement des jeunes travailleurs pourraient également indiquer un manque de conscience des risques auxquels ils sont exposés et de leurs conséquences.

Puisque l'on sait où les jeunes travaillent, il faudrait que ces secteurs reçoivent une aide ciblée quant à la formation à la sécurité et à la santé au travail (SST) et à la prévention dans ce domaine. Puisque l'on connaît les risques principaux pour leur santé, il faudrait également y sensibiliser les employeurs et les jeunes travailleurs.

Quelques recommandations pour la recherche et la mise en pratique:

- cibler les secteurs où les jeunes travailleurs courent le plus de risques;
- cibler les risques les plus fréquents pour que les employeurs et les jeunes travailleurs eux-mêmes en prennent conscience;
- cibler les agences de placement afin de les sensibiliser aux risques auxquels sont exposés les jeunes travailleurs;
- former les inspecteurs en leur signalant où travaillent la plupart des jeunes travailleurs et quels sont les risques qu'ils rencontrent;
- tenir compte des besoins particuliers de groupes spécifiques de jeunes travailleurs (hommes/femmes, immigrés, etc.);
- accorder une attention particulière aux travailleurs temporaires et à temps partiel. Des avis devraient mentionner l'importance de cette attention spéciale accordée aux jeunes travailleurs, et des conseils spécifiques devraient être donnés aux employeurs, aux inspecteurs et aux services de prévention;
- inclure les questions relatives aux jeunes travailleurs dans les directives sur le travail par équipes;
- recentrer les politiques de rééducation et de mise à l'emploi des travailleurs blessés pour y inclure les jeunes travailleurs;
- ajouter la SST aux programmes éducatifs. C'est particulièrement important pour ceux qui débutent par des emplois précaires, qui reçoivent moins de formation et sont difficiles à atteindre.

Plus d'informations

Le rapport apporte également sa contribution à la campagne annuelle de l'Agence, qui était consacrée en 2006 à la protection des jeunes au travail. Sous le slogan «Débute en sécurité!», plus de trente pays ont participé activement à la plus grande campagne européenne de SST pour protéger les jeunes travailleurs.

Des informations sur l'emploi et les principaux secteurs qui emploient des jeunes travailleurs sont résumées dans le Facts 69: **Jeunes travailleurs — Faits et chiffres — Emploi des jeunes.**

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité des jeunes travailleurs, consultez le site internet: <http://ew2006.osha.europa.eu/>.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Gran Vía, 33, E-48009 Bilbao

Tel. (+ 34) 94 479 43 60, Fax (+ 34) 94 479 43 83

E-mail: information@osha.europa.eu